

Procès-verbal du Conseil Municipal du 03/02/2023

Le 03/02/2023, à 18heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

Date de la convocation : 24/01/2023

Présents : Mme BALZ Noémie, M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme HALLEUR Cécile, Mme OTTOGALLI - GILLES Karine

Secrétaire de séance: Mme GUION Denise

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1 - Arrêt du procès-verbal du précédent conseil municipal
 - 2 - Budget principal : autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023
 - 3 - Actualisation du règlement des cimetières
 - 4 - Actualisation du site internet
 - 5 - Eclairage public sur Eygluy
 - 6 - Travaux de voirie
 - 7 - Questions diverses
-

1 - Arrêt du procès-verbal du précédent conseil municipal

Le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2023 qui est adopté à l'unanimité.

2 - Budget principal : autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023

En attendant le vote du budget 2023, le maire peut être autorisé par l'assemblée délibérante à engager et à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés en 2022. Pour 2023, cette autorisation de dépenses d'investissement s'élève à un montant maximum de 103 457 euros au total.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Noémie Balz transmet sa demande de remboursement des frais avancés (34,27 euros) pour le pot de départ des employés communaux. Nécessitant une délibération, sa demande sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.

3 - Actualisation du règlement des cimetières

Suite à la problématique des arbres ayant empiété sur des concessions libres, le maire propose d'actualiser le règlement des cimetières communaux afin de réserver la vente des concessions à l'inhumation immédiate. Aucune concession ne sera accordée à l'avance.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Une réflexion s'engage sur le manque de place au cimetière de l'Escoulin. Des devis seront demandés pour arracher les arbres condamnant des concessions libres. Les élus étudieront également la possibilité de créer

un second cimetière à l'Escoulin.

4 - Actualisation du site internet

Le nouveau site internet des communes de la Gervanne et de la Sye est en-cours de construction. Chaque commune doit transmettre ses nouveaux contenus à Monsieur Fabrice Mangault, web master. La mise en service est prévue pour mi-février.

Les habitants d'Eygluy-Escoulin sont invités à transmettre des photos du village à Karine Ottogalli-Gilles en charge de ce dossier.

5 - Eclairage public sur Eygluy

Le sondage porte la majorité de l'extinction à des lampadaires à 22 heures.
L'horaire du départ sera modifié.

6 - Travaux de voirie

Chemin des Villards, voie communale n°17 : création d'un bas côté.

7 - Questions diverses

- PLUI : réunion le mardi 7 mars à 18h15 avec la responsable du service instructeur de la CCVD

-Dysfonctionnement à la station UV d'Eygluy et de la borne Fontaine d'Escoulin : à plusieurs reprises la commune a sollicité l'intervention de la société Objectif Eau. Nous sommes toujours en attente de leur venue.

-Employé intercommunal chargé de l'entretien des espaces verts et des bâtiments : le recrutement par la CCVD est en-cours. Les élus de la commune vont rencontrer les candidats prochainement pour la sélection finale.

La séance est levée à 19h20

Prochaine réunion le vendredi 17 mars 2023 à 18h30.

A EYGLUY-ESCOULIN, le 07/02/2023

Le secrétaire de séance
Mme GUION Denise



Le Maire
M. FILZ Roland

